



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général Commun de la Vienne
Pôle Immobilier et Moyens Généraux**

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Marché relatif à l'extension du système de contrôle d'accès de la Préfecture de la Vienne et bâtiment Haussmann

Le présent acte d'engagement concerne le marché relatif à l'extension du système de contrôle d'accès de la Préfecture de la Vienne et du bâtiment Haussmann.

A - Objet de la consultation

Marché public passé selon une procédure adaptée en application du Code de la commande publique.

Code CPV principal :

45312000-7 — Travaux d'installation de systèmes d'alarme et d'antivol

Les prestations comprennent notamment :

- la fourniture des équipements ;
- les travaux d'installation et de raccordement ;
- les opérations de paramétrage ;
- les essais et recettes ;
- la formation ;
- la remise des DOE ;
- les prestations de garantie et de maintenance.

B – Engagement du titulaire de l'accord-cadre

B1- Identification et engagement du titulaire de l'accord-cadre

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché :

- le présent Acte d'Engagement ;
- le Règlement de Consultation (RC) ;
- le CCAP ;
- le CCTP ;
- la DPGF ;
- les annexes techniques ;
- le CCAG Travaux approuvé par arrêté du 30 mars 2021 ;

et conformément à leurs clauses et stipulations,

■ le signataire :

Nom :
Fonction :
Raison sociale :
Adresse :
Téléphone :
n° SIRET :

engage la société sur la base de son offre.

Les prestations seront exécutées sur les sites suivants :

- Préfecture de la Vienne – 7 Place Aristide Briand – 86000 Poitiers ;
- Bâtiment Haussmann – Impasse des Écossais – 86000 Poitiers.

B2 - Compte à créditer :

RIB en annexe

B3- Avance :

Les conditions relatives à l'avance sont définies au CCAP.

B4 - Durée du marché :

Le marché prend effet à compter de sa notification.

Le titulaire devra proposer un planning détaillé d'exécution dans son offre.

Toutefois, l'ensemble des prestations objet du marché, y compris les opérations de recette, la remise des DOE et la levée des éventuelles réserves bloquantes à la réception, devront impérativement être achevés au plus tard le **31 décembre 2026**.

Le titulaire devra respecter le planning d'exécution remis dans son offre.

B5 - Durée du marché :

Le titulaire déclare :

- ☐ ne pas recourir à la sous-traitance
- ☐ recourir à la sous-traitance

Le cas échéant, les annexes relatives aux sous-traitants devront être jointes au présent acte d'engagement.

B6 - Montant du marché :

Le présent marché est conclu pour un montant global de :

Montant HT (€)
TVA (%).....
Montant TTC (€).....

C - Identification de l'ordonnateur du marché

Ministère / Direction / Service :

MININT – Préfecture de la Vienne – Secrétariat Général Commun – Pôle Immobilier

Nom, prénom et qualité du signataire du marché subséquent :

Monsieur le Préfet de la Vienne
7 Pl. Aristide Briand
86021 POITIERS

Adresse, téléphone, télécopieur et courriel de l'ordonnateur :

Préfecture de la Vienne
7 Pl. Aristide Briand
86021 POITIERS
sgc-immo@vienne.gouv.fr

Désignation, adresse et numéro de téléphone du comptable assignataire :

M. le Directeur Régional des Finances Publiques de la région Nouvelle Aquitaine et de la Gironde
24 rue François de SOURDIS
BP 908
33 060 BORDEAUX
Tél. : 05 57 81 66 37

D - Délai de paiement - Périodicité

Le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours.

E - Décision

La présente offre est acceptée.

F - Signature

Signature du marché le titulaire :

Nom, prénom et qualité du signataire
(le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente).

A , le

Signature

Signature du marché par l'ordonnateur :

Pour l'État et ses établissements :

Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier le cas échéant :

A , le

Signature

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu copie du présent acte d'engagement à titre de notification »

A , le

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché).

En cas de notification par voie électronique :

(indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché).